

Publié sur le site internet le 13/06/2023

Envoyé et reçu au contrôle de légalité le 12/06/2023

N° unique de télétransmission 078-200081370-20230607-D-2023-06-007-DE

Délibération N° 2023.06.007

OBJET : AEP – COMPTE ADMINISTRATIF / COMPTE DE GESTION 2022 et décisions s'y rapportant

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le SEPT JUIN à 18h30, les représentants des Communautés d'Agglomérations, Communautés de Communes et Communes du Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines, légalement convoqués, se sont réunis, dans la salle communale de Garancières-en-Beauce, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALARDEAU,.

Sont Présents :

	DELEGUES	SEASY	CARTE AEP	CARTE ASS
CA RAMBOUILLET TERRITOIRES	AMARAL Sandra BAGUENIER Arnaud BERNIER Didier (pouvoir de DRAPIER Valère) BICENKO Katherine BOURGY Marc COUELLE Daniel CODEAU Hervé HENRY Xavier JEGAT Joëlle KRAEMER Gérard LE SCIELLOUR Claude LELARGE Alain LOPEZ Antoine MALARDEAU Jean-Pierre PRUVOST Pascal SAISY Hugues TROGER Jacques (pouvoir de BARDIN Dominique)	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X	X X X X X X X X X X X X X X X X X X X
CA ETAMPOIS				
CC CŒUR DE BEAUCE	LIDOUREN Laurent MORIN Yvan	X X	X X	
CORBREUSE	SARRAZIN Fabrice	X	X	X
GARANCIERE-EN-BEAUCE	COURTE Ghislaine MOUSSY Corinne	X X		X X
	TOTAUX	22 (2 pouvoirs)	20 (2 pouvoirs)	20 (2 pouvoirs)

Autres personnes présentes

Monsieur Joël GERMAIN, Directeur Général des Services
Madame Marie-Aude de MOLLIENS, Directeur Adjoint

Absents excusés : Dominique BARDIN qui donne pouvoir à Jacques TROGER, Valère DRAPIER qui donne pouvoir à Didier BERNIER, Jérôme PORTHAULT.

Madame Joëlle JEGAT est élue secrétaire de séance.

Date convocation	01/06/2023
Nombre délégués en exercice	40
Nombre délégués prenant part au vote	21
Pour	21
Contre	-
Abstentions	-

Le Comité syndical, hors la présence du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction comptable M49 ;

Vu le budget primitif, budget supplémentaire et les décisions modificatives de celui-ci pour l'exercice 2022 ;

Vu le compte de gestion produit par Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Rambouillet ;

Vu le projet de compte administratif établi par Monsieur le Président ;

Après en avoir entendu et débattu sur le compte administratif et le compte de gestion, à l'unanimité :

Approuve le compte administratif 2022 du budget eau potable, tel que présenté ci-dessous :

- SECTION D'EXPLOITATION -

Chapitres	Dépenses de fonctionnement	Réalisé 2021	Prévisions 2022	Réalisations 2022
011	Charges à caractère général	1 113 076.76 €	1 456 300,00 €	1 178 273.24 €
012	Charges de personnel	1 035 548.24 €	1 159 100,00 €	1 057 963.91€
014	Atténuation de produits	507 990 €	725 000,00 €	699 491.00 €
022	Dépenses imprévues	- €	15 000,00€	- €
023	Virement à la section d'investissement	- €	857 414.17 €	- €
042	Opérations d'ordre entre sections	584 450. 35 €	599 900,00 €	594 708.04 €
65	Autres charges de gestion courante	33 416.07 €	54 300,00 €	32 028.05 €
66	Charges financières	- €	- €	- €
67	Charges exceptionnelles	12 115.18 €	1 056 201.21€	75 960.09 €
68	Dotations et provisions	146 900 €	800 000,00 €	47 970.00 €
	TOTAUX	3 432 786. 60 €	6 723 215.38 €	3 686 394.33 €

Chapitres	Recettes de fonctionnement	Réalisé 2021	Prévisions 2022	Réalisations 2022
002	Excédent de fonctionnement reporté (pour mémoire)	-	2 752 915.38 €	-
013	Atténuation de charges	19 530.87 €	5 000,00 €	3.772.38 €
042	Opérations d'ordre entre sections	91 220.67 €	112 300,00 €	68 668.59 €
70	Ventes de produits et services	3 778 787.90 €	3 831 000,00 €	3 919 726.51 €
74	Subventions d'exploitation	0 €	4 000,00 €	6 800.00 €
75	Autres produits de gestion courante	8 078.87 €	8 000,00 €	7 991.71 €
77	Produits exceptionnels	41 628.78 €	10 000,00 €	14 222.51 €
	TOTAUX (hors ch-002)	3 939 247.09 €	6 723 215.38 €	4 021 181.70 €

- SECTION D'INVESTISSEMENT -

Chapitres	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	RÉALISÉ 2021	PRÉVISIONS 2022	RÉALISATIONS 2022	RESTES À RÉALISER
020	Dépenses imprévues	-€	11 584 .04 €	-€	-€
040	Opérations d'ordre entre sections	91 220.67 €	112 300.00 €	68 668.59 €	-€
041	Opérations Patrimoniales	-€	500,00 €	271.30 €	
13	Subvention d'Équipement		400,000.00 €	3 400,00 €	
16	Emprunts et dettes assimilées	54 843.94 €	53 900.00 €	53 875.41 €	-€
20	Immobilisations incorporelles	76 224.19 €	267 261.90 €	88 577.98 €	82 817.92€
21	Immobilisations corporelles	359 803.25 €	1 114 500.00 €	217 817.15 €	325 984.00 €
23	Immobilisations en cours	275 189.39 €	849 050.04 €	618 936.54 €	187 414.42 €
27	Autres immobilisations	-€	500 000,00 €	-€	-€
TOTAUX		857 281.44 €	2 913 095.98 €	1 051 546.97 €	596 216.34€

Chapitres	RECETTES D'INVESTISSEMENT	RÉALISÉ 2021	PRÉVISIONS 2022	RÉALISATIONS 2022	RESTES À RECOUVRER
001	Solde d'exécution reporté	- €	764 531.98 €	- €	- €
021	Virement de la section de fonctionnement	- €	853 414.17 €	- €	- €
040	Opérations d'ordre entre sections	584 450.35 €	599 900,00 €	594 708.04 €	- €
10	Excédent de Fonctionnement capitalisé	- €	10 535.83 €	10 535.83 €	-€
13	Subventions d'investissement	251 773.00 €	680 214.00 €	296 142.00 €	432 524.00 €
16	Emprunts et Cautions	€	-€	€	-€
21	Bâtiment d'exploitation	€	-€	271.30 €	- €
23	Immobilisations en cours	€	- €	€	- €
TOTAUX (hors Ch-001)		849 884.15 €	2 913 095.98 €	901 657.17 €	432 524.00 €

Le comité syndical arrête à l'unanimité le compte de gestion 2022 du receveur.

Fait à Ablis, le 9 juin 2023

Le Président : *Jean-Pierre MALARDEAU*



